



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE /  
VALANT REGLEMENT DE CONSULTATION**

Numéro d'identification : **2026-05-SEF-ETUDES TGBT-CE ET EDN VALBERG**

PARTIE RESERVEE A L'ORGANE DE PUBLICATION

A <input type="checkbox"/> TRAVAUX CCAG concerné en vigueur	B <input type="checkbox"/> FOURNITURES CCAG concerné en vigueur	C <input checked="" type="checkbox"/> SERVICES CCAG Prestations intellectuelles	D <input type="checkbox"/> MOE CCAG concerné en vigueur
--	--	---	--

**L'avis implique** : un marché public

**Identification du pouvoir adjudicateur** : Département des Alpes-Maritimes  
**Représentant du pouvoir adjudicateur** : Monsieur le Président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes  
**Activité principale** : Services généraux des administrations publiques

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Département des Alpes-Maritimes.  
**Correspondant** : M. le Président du Conseil départemental des Alpes Maritimes, Direction Générale adjointe pour les Services techniques – Direction de la Construction de l'Immobilier et du Patrimoine – Service Maintenance des Collèges - CADAM – 147 boulevard du Mercantour - Bâtiment Cheiron - Bureau 660- B.P. 3007 – 06201 Nice cedex 3 de 9h à 12h00 et de 14h00 à 16h30 - téléphone : 04.97.18.67.99  
Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) : <https://www.marches-securises.fr/>

**Objet du marché** : 2026\_05\_SEF\_ETUDES TGBT\_CE ET EDN VALBERG  
**Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les études et le suivi des travaux de remplacement du TGBT et des différents coffrets divisionnaires et leurs alimentations. 2 lots**  
**LOT 1** : Centre d'Exploitation de Valberg  
**LOT 2** : Cuisine de L'EDN de VALBERG  
**Lieux d'exécution et de livraison** : CE de Valberg – 48 avenue Jean Ray, quartier l'Entasse– 06470 PEONE et EDN de Valberg – Quartier Les Huerris–06470 PEONE  
**→La visite est obligatoire. Condition de la visite sur place** : prendre contact au préalable avec Monsieur MATTEI au 07 85 14 92 95 ; ou [SEF@departement06.fr](mailto:SEF@departement06.fr) ou secrétariat du service au 04.97.18.62.81

**Type de procédure** : Marché à procédure adaptée (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

**Condition de passation** : Les candidats doivent présenter une offre distincte pour chaque lot auquel ils répondent.

**Durée du marché ou délai d'exécution pour l'ensemble des lots**

Les délais d'exécution des prestations seront proposés par le titulaire dans son offre sur la base d'un planning.

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché d'AMO à compter de la date de notification de l'Acte d'Engagement propre à chaque lot est de :

8 mois pour le lot 1

6 mois pour le lot 2.

**Le calendrier d'exécution prévisionnel de la mission propre à chaque lot et fixé dans le CCP**

**Conditions d'obtention du dossier de consultation** : Le dossier de consultation des entreprises est à télécharger par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Contenu du dossier de consultation** :

- le présent avis d'appel public à la concurrence valant Règlement de la Consultation,
- l'acte d'engagement propre à chaque lot ;
- le Cahier des Clauses Particulières (CCP) commun aux 2 lots ;
- la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (DPGF) propre à chaque lot, (avec quantités)
- l'engagement du soumissionnaire commun aux 2 lots,

- le cadre de mémoire technique propre à chaque lot,
- l'attestation de visite obligatoire
- le formulaire DC1
- le formulaire DC2.

**Conditions de remise des offres :**

Les candidats transmettent leur offre exclusivement par voie électronique à l'adresse suivante : <https://www.marches-securises.fr/>

**Unité monétaire utilisée :** l'euro

**Langue utilisée :** Français

**Date limite de réception des offres :** 03/04/2026- 15h30

**Délai de validité des offres :** 180 jours à compter de la date limite de réception des offres

**Critère de sélection des candidatures :**

Capacité financière : pas de minimum exigé

Capacités techniques : **Qualibat 1419 Maîtrise d'œuvre en électricité courante ou équivalent**

En application de l'article R.2144-2 du Code de la commande publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants ou incomplets dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public.

**Justificatifs offre :**

- l'acte d'engagement du lot considéré, dûment rempli, daté et signé.
- la Décomposition du prix global et forfaitaire du lot considéré, dûment remplie, datée et signée.
- le cadre de mémoire technique du lot considéré, dûment rempli.
- l'attestation de visite obligatoire, dûment remplie

**Justificatifs candidature :**

Le candidat doit fournir les documents suivants :

- le Qualibat 1419 Maîtrise d'œuvre en électricité courante ou équivalent
- l'engagement du soumissionnaire dûment daté et signé, commun aux deux lots
- la liste des principaux services exécutés au cours des 3 dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution, pour les prestations les plus importantes, indiquant le montant, la date et le lieu d'exécution, et s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.
- les formulaires DC1 et DC2 dûment renseignés

**Il est porté à la connaissance des candidats que le pouvoir adjudicateur contractualisera le(s) mémoire(s) technique(s) fournis à l'appui de l'offre.**

**En cas d'absence de l'un quelconque de ces justificatifs, l'offre sera déclarée irrégulière et rejetée. Le pouvoir adjudicateur se réserve toutefois la possibilité de faire application des dispositions de l'article R.2152-2 du Code de la commande publique.**

En application de l'article R.2144-2 du Code de la commande publique, l'acheteur public se réserve la possibilité de réclamer aux candidats dont les pièces ou informations relevant de la candidature, sont absentes ou incomplètes, de fournir les justificatifs manquants ou incomplets dans un délai approprié et identique pour tous, à tout moment de la procédure et au plus tard avant l'attribution du marché public

**Critères de jugement des offres :**

1. le Prix (pondération : 60 points)
2. la valeur technique (pondération : 40 points)

**Le critère PRIX de l'offre**

Le classement est établi du moins disant au plus disant. Le moins disant se voit affecté la note maximale de 60. Les offres des autres candidats sont ensuite notées en fonction des écarts de prix constatés entre leurs offres et celle du moins disant.

Le mode de calcul appliqué sera le suivant :  $N = 60 \times (M1 / M)$ , formule dans laquelle :

- N est la note attribuée au critère PRIX
- M1 est l'offre la moins disante
- M est l'offre du candidat noté

Le classement intermédiaire des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes

### **Le critère VALEUR TECHNIQUE de l'offre**

Le critère valeur technique de l'offre est analysé au vu du mémoire technique fourni par le candidat. Il est examiné pour chaque candidat en fonction des données fournies aux 2 sous-critères ci-dessous.

Note finale valeur technique candidat A = (total de points du mémoire technique du candidat A / total des points du meilleur mémoire) X 40.

Le classement intermédiaire des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

### **Les candidats n'ayant pas fourni de mémoire technique ne seront pas classés et leur offre déclarée irrégulière.**

La valeur technique de l'offre (VTO) sera analysée au vu d'un mémoire technique comprenant les éléments suivants :

- s/critère n°1 : Moyens affectés à la mission. La composition de l'équipe affectée spécialement à l'exécution des prestations d'études et de suivi de travaux, avec CV et organigramme. Une liste de références d'études datant de moins de 3 ans réalisées par la même équipe pour des projets similaires. (noté sur 15).
- s/critère n°2 : Description de l'organisation et de la méthode pour atteindre les objectifs calendaires du projet pour chaque phase d'études et d'exécution y compris planning. Description de l'organisation des visites et des réunions (phasage, outils spécifiques mis en œuvre, méthodologie d'étude). (noté sur 25).

### **Classement final des offres**

La note finale est notée sur 100 points. La note finale des offres est calculée de la façon suivante :

**Note finale du candidat = Note globale « Prix » + Note globale « VTO ».**

Le classement final des offres s'effectue selon l'ordre décroissant des notes.

**Cautionnement et garanties exigés** : sans objet

**Modalité d'ouverture des offres** : séance non publique

**Autres informations** : Les candidats sont informés des résultats de cette consultation par courrier déposé sur la plateforme marchés sécurisés

### **Négociations**

Les candidats sont invités à remettre d'emblée leur meilleure proposition Les négociations sont destinées à améliorer la performance technique et économique des offres initiales les plus pertinentes, pour permettre de les adapter et dimensionner parfaitement aux besoins de l'acheteur Toutefois, l'acheteur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation

Les conditions de négociation sont les suivantes.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier, dans le respect de l'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Le nombre maximal de candidats admis à négocier au regard du classement selon les critères de jugement du règlement de consultation est de 3.

Il adressera ensuite un courrier de négociation aux candidats en indiquant les modalités et la date limite.

Les négociations pourront porter sur les caractéristiques techniques et financières des offres, ou sur certaines dispositions du cahier des charges. Elles ne pourront pas porter sur l'objet du contrat, ses caractéristiques substantielles ni les critères d'attribution.

Elles seront conduites dans le respect des principes d'égalité de traitement des candidats et de confidentialité des offres. Les échanges résultant de la négociation seront formalisés par écrit. A l'achèvement des négociations, les offres négociées feront l'objet d'un classement.

### **Procédure de recours** :

Tribunal administratif de Nice 18 Avenue des Fleurs - CS 61039 - 06050 Nice Cedex 1

Courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr) - Téléphone : 04.89.97.86.00

Référé contractuel dès la signature du contrat en application de l'article R 551-7 du code de justice administrative ou recours de plein contentieux 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées.

**Date d'envoi à la publication** : 20/03/2026